

18 MAR. 2021

ARRIVÉE

ARRETE
Fixant la liste des candidats admis
à l'examen professionnel de
REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL
de 2^{ème} CLASSE – Promotion Interne
– session 2020 -

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne,

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 41 et suivants,

VU la loi 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

VU l'article L792 du Code de la Santé Publique et la circulaire n° DH/8D/85-85 du 4 mars 1985 relative au recrutement de travailleurs handicapés dans les établissements mentionnés à l'article L.792 du Code de la Santé Publique,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale, notamment ses articles 8 et 9,

VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, notamment son article 12,

VU le décret n° 2012-939 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel, prévu à l'article 12 du décret n°2012-924,

VU la convention cadre pluriannuelle entre les centres de gestion de l'Interrégion Est conventionnés en catégorie B (Côte d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône et Loire, Yonne et Territoire de Belfort),

VU l'arrêté du 12 février 2020 portant ouverture d'un examen professionnel de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} Classe- Promotion Interne,

VU l'arrêté du 8 avril 2020 portant prolongation des inscriptions, étant donné la situation sanitaire exceptionnelle due au COVID 19,

VU l'arrêté du 27 août 2020 fixant la liste des candidats admis à se présenter à l'examen professionnel,

VU les arrêtés des 27 août et 3 septembre 2020 portant règlement intégrant les mesures sanitaires relatives au COVID 19,

VU l'arrêté du 3 septembre 2020 portant désignation des correcteurs de l'épreuve écrite de l'examen professionnel de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} Classe- Promotion Interne,

VU l'arrêté du 14 septembre 2020 portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} Classe- Promotion Interne,

VU le procès-verbal du 15 décembre 2020 du jury de l'examen professionnel, fixant la liste des candidats à se présenter à l'épreuve orale,

VU l'arrêté du 26 janvier 2021 portant désignation des examinateurs de l'épreuve orale de l'examen professionnel de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} classe, promotion interne ;

VU le procès-verbal du jury relatif aux admissions à l'examen professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} – promotion interne, du 15 mars 2021,

ARRETE :

Article 1 : La liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur Territorial Principal de 2^{ème} classe – Promotion interne, est établie selon le tableau figurant en annexe (74 admis)

Article 2 : En application des dispositions du décret n°65-29 du 11/01/1965 modifié, cette décision peut faire l'objet d'un recours dans le délai de 2 mois en annulation devant le Tribunal Administratif de Dijon par voie postale au 22 rue d'Assas-21000 DIJON ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr ou <https://citoyens.telerecours.fr/> »

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Yonne à Auxerre, affiché dans les locaux du Centre de Gestion de l'Yonne, transmis aux Centres de Gestion de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, de la Haute-Saône, de la Saône et Loire et du Territoire de Belfort.

Fait à AUXERRE, le

18 MARS 2021

Le Président du CDG 89,



Jean-Pierre GÉRARDIN

ANNEXE

à l'arrêté fixant la liste des candidats admis à l'examen professionnel de Rédacteur territorial Principal de 2^{ème} classe- Promotion Interne

- Session 2020 -

Civilité	NOM	NOM de naissance	Prénom
Madame	ACUR	ACUR	Gulay
Madame	BACHOTET	BACHOTET	Sara
Madame	BECLE	BECLE	Florence
Madame	BENDAHMANE	BENDAHMANE	Yamina
Madame	BERNARD	BERNARD	Amélie
Madame	BERT	ZAUNER	Malika
Madame	BERTHILLIER	CORDELIER	Agnès
Madame	BINKOWSKI	BINKOWSKI	Géraldine
Madame	BODARD	ROBERT	Sandra
Madame	BOIROT	PASQUIER	Christelle
Madame	BORDY	BONJOUR	Anne-Coralie
Madame	BOSSERDET	VALLOT	Maryline
Monsieur	BOUHELIER	BOUHELIER	Stéphane
Madame	BOUILLER	BOUILLER	Delphine
Madame	BOULET	BOULET	Laëtitia
Madame	BOURQUIN	GARNACHE-CHIQUET	Joëlle
Madame	BUTON	GUY	Marianne
Madame	CARNEIRO DE SOUSA	VIDINHA	Aurélie
Madame	CARTAUT	CARTAUT	Nina
Madame	CHAMBIET	CHAMBIET	Julie
Madame	CLODORE	ALEMANT	Séverine
Madame	CONTANT	CONTANT	Séverine
Madame	CORTET	CORTET	Clélia
Madame	COSSU-CHAPEY	BERNARDET	Aurore
Madame	COTHENET	MATHIEU	Marie-Pierre
Madame	CROIZET	BRUCHON	Stéphanie
Madame	DE GISLAIN DE BONTIN	ANDRE	Brigitte
Madame	DE PASQUALIN	BEY	Martine
Madame	DELAGE	BARRIONUEVO SALIBA	Claudia
Madame	DELAGUE	VERMOT-DESROCHES	Nathalie
Madame	DEMEAUX	DEMEAUX	Elodie
Madame	DORIC	MACHADO	Lydie
Madame	DUBOIS	MARANDON	Brigitte
Madame	DUREPAIRE	ZALENSKY DE CARPOFF	Nicole
Madame	FAVIER	RICHONNIER	Hélène
Madame	GATTEAUT	FERNEY	Anne-Sophie
Madame	GAUTHIER	GAUTHIER	Amandine
Madame	GIRARDEAU	NOEL	Aurélie
Madame	GRAPPIN	BADOUILLIER	Nathalie
Madame	GREIL	GREIL	Gatienne
Madame	HOENEN	DICONNE	Aurélie
Madame	HOLLARD	HOLLARD	Michaële
Madame	HUYNH-VAN-PHUONG	PERRI	Aude
Madame	JACQUES	BOURGADEL	Elodie
Madame	JACQUESSON	JACQUESSON	Laetitia
Madame	JACQUINET	JACQUINET	Aurélie
Monsieur	JOSSERAND	JOSSERAND	Pascal
Madame	JOUFFROY	DESTAING	Amélie
Madame	JULIEN	BOURGEOIS	Isabelle
Madame	KILIC	BURDIN	Aurélie
Monsieur	LABARRE	LABARRE	Christophe
Madame	LOQUIN	LOQUIN	Catherine
Madame	MAFFRE	MAFFRE	Murielle

Madame	MERCIER	MERCIER	Rachel
Madame	MERVELLET	MERVELLET	Nathalie
Madame	MEUNIER	MEUNIER	Nathalie
Madame	MOLINARO	FAILLAT	Sabrina
Madame	MULLOT	MULLOT	Aurélie
Madame	PASSARIN	BADOS	Catherine
Madame	PETITJEAN	PETITJEAN	Emilie
Madame	PICARD	NARDELLI	Virginie
Madame	PICHENOT-BOUIN	PICHENOT	Anne-Laure
Madame	POIRSON	POIRSON	Marie
Madame	PONSOT	ROSE	Lucille
Madame	QUERRY	LEPONCE	Charlène
Madame	RENAUD	BONVALLOT	Laetitia
Madame	RODIER	KRATTINGER	Mélissa
Madame	SALIN	TOURNIER	Delphine
Madame	SANCHEZ	SANCHEZ	Amélia
Madame	SERENA	SUTULA	Florence
Madame	STEVENOT	SIMON	Karine
Madame	TRUCHOT	JANKOWSKI	Sophie
Madame	USSEL	VERGNORY	Céline
Madame	VERMOT-DESROCHES	VERMOT-DESROCHES	Pascale